

# Semis des céréales



## Météo

- Bilan mois d'octobre**

Le mois d'octobre s'est avéré sec : de 20 à 40 mm en cumulé selon les secteurs (Figure 1).

- Prévisions à venir**

Nous devrions rester sous l'influence d'un temps doux et humide. La douceur est bien présente tout comme les entrées maritimes qui vont persister en début de semaine prochaine. Les températures devraient rester bien au-dessus des moyennes. Des petites pluies éparses sont annoncées (1 à 3 mm) ce week-end et milieu de semaine prochaine.

## Semis : ce qu'il reste à semer

Le temps en octobre a permis de réaliser la quasi-intégralité des semis en système conventionnel avec deux créneaux notables : celui du 9 au 20 octobre largement utilisé dans l'ensemble de la Région et celui du 25 octobre au 7 novembre, surtout utilisé dans le Lubéron et les Alpes de Haute Provence.

Pour les semis les plus précoces (9 au 15 octobre), des pluies étaient annoncées à partir du 13 octobre et n'ont cessé d'être reportées pendant 3 semaines.

Sur les terres les plus profondes, ces semis sont généralement jolis, mais sur les terres plus sèches, ils sont souvent hétérogènes en raison de difficultés pour lever.

En système biologique, les semis ont à peine démarré.

La sécheresse fin octobre a rendu difficile voire impossible la préparation du sol, notamment du labour.

Figure 1 : Cumul de pluie dans la Région sur le mois d'octobre

Localité	Cumul de pluie (mm) du 01/10 au 30/10
Narbonne	32
Béziers	24
Nîmes	26
Uzès	31
Arles	18
Orange	40
Aix en Provence	22
Gréoux les bains	40

Les pluies de ce week-end (de 15 à 40 mm) selon les secteurs devraient permettre pour ceux qui n'avaient pas pu préparer leurs parcelles, de faire un labour ou une reprise.

Une réentrée dans les parcelles devrait être possible début semaine prochaine (mistral annoncé lundi et mardi prochain).

Le temps étant incertain, il semble opportun de saisir le prochain créneau de semis et de ne pas attendre davantage pour semer.

# Désherbage

## En système biologique

Pour ceux qui sont dans une situation risquée : deuxième paille, pas de faux semis, historique présence de Ray Grass, un désherbage mécanique à l'aveugle avec la herse étrille 2 ou 3 jours après le semis est recommandé. Cela permettra de limiter la levée du Ray Grass (ou encore du Vulpin) susceptible de lever en même temps que le blé.

Pour les autres, le désherbage commencera au stade 2-3 feuilles du blé. Un prochain message sera dédié au désherbage mécanique.

## ➤ Systeme conventionnel

Les semis sont achevés (pour la plupart, à part exceptions).

Différentes stratégies de désherbage ont été mises en place et nécessitent des interventions dans les jours qui viennent :

- Pour ceux qui n'ont pas encore désherbé (C'est le cas de beaucoup d'agriculteurs, qui face au climat sec et à l'hétérogénéité de la levée ont préféré attendre) une intervention sera à réaliser au stade 2-3 feuilles max avec soit du Défi + Compil soit une spécialité à base de chlortoluron (associé ou solo). **Pour les semis les plus précoces : ce stade est déjà atteint ! Allez y dès que le sol est ressuyé**, ne pas tarder sinon diminution de l'efficacité du désherbage !

- D'autres ont désherbé immédiatement après le semis avec du Défi + Compil ou du Chlortoluron associé ou solo. La pluie a cependant fait défaut et le temps est de suite passé au sec.

Pour l'instant, il ne semble pas y avoir de repousses de Ray Grass sur les parcelles concernées laissant penser que le produit a tout de même fait effet (à suivre chez les agriculteurs concernés).

**Il faut sur ces parcelles-là surveiller les repousses !** Si la parcelle est propre ne pas ré-intervenir pour l'instant. Sinon une deuxième intervention (à base de chlortoluron par exemple) devra être envisagée au stade 2-3 feuilles : c'est à dire maintenant pour certaines parcelles !

## ➤ Pucerons, questions/réponses pour y voir plus clair

- **Peu de pucerons = faibles dégâts (et inversement ?)**

### **Ça dépend !**

L'impact de la JNO sur les cultures dépend de plusieurs critères. Certains sont plutôt bien connus des agriculteurs : stade la culture par exemple.

D'autres sont moins connus et expliquent **qu'une infestation de pucerons relativement limitée peut avoir de fâcheuses conséquences dans le cas d'un enchainement d'évènements favorables aux virus et défavorables à la plante.**

Parmi eux :

1. Les conditions météorologiques après la contamination. S'il fait doux après la vague de contamination et que la plante a une croissance continue, les particules virales vont plus facilement se multiplier et inversement s'il fait froid.
2. Le type de virus et leur quantité: plusieurs virus existent, plus ou moins agressifs. Ainsi quelques pucerons peuvent transmettre des virus qui auront un impact plus important que si davantage de pucerons avaient transmis des virus mais moins agressifs.
3. L'exposition concomitante de la plante à d'autres stress d'ordre climatique, alimentaire ou biotique aggrave les dégâts de JNO : Pour une même quantité de virus de même type, une plante sera plus impactée qu'une autre si elle subit un stress. C'est ce qui s'est produit cette année dans une grande partie du Nord-Ouest de la France qui a connu une période de stress hydroque.

- **Puis-je utiliser les pièges chromatiques pour déclencher mon intervention ?**

A ce jour, **l'analyse de risque repose uniquement sur les observations de pucerons réalisées directement sur les plantes dans les parcelles.**

**Les pièges jaunes peuvent cependant donner une idée des vols de pucerons.** Mais ils ne donnent aucune indication concernant la fréquence de plantes habitées dans la parcelle, qui reste le seul indicateur pertinent pour l'analyse de risque. **L'absence de captures sur le piège, à un instant t, ne permet pas de prédire l'absence de risque sur la parcelle.** Vis-à-vis des **cicadelles vectrices** de la maladie des pieds chétifs, la situation est différente : **le piégeage permet leur surveillance et est un indicateur de risque.**

- **Et les températures ? Comment m'en servir pour m'aider à choisir ?**

**Des températures entre 12°C et 30°C à l'automne sont favorables** aux vols des pucerons ailés. Si les précipitations peuvent limiter les nouvelles arrivées d'ailés dans la parcelle, elles affectent peu la prolifération et la dissémination des pucerons aptères dans les parcelles **dès lors que les températures restent douces.**

L'absence de gels significatifs (plusieurs jours consécutifs avec des températures négatives) doit inciter à poursuivre les observations durant l'hiver. Attention des gelées matinales, alors que le sol est humide, n'entraîneront qu'une faible mortalité de pucerons.

- Je suis obligé(e) d'aller m'agenouiller dans la parcelle pour les observer?

Malheureusement oui! C'est le seul moyen de s'assurer de la présence de pucerons sur la parcelle.

Une fois sur la parcelle, vous pourrez voir les pucerons uniquement si vous respectez ces quelques règles :

- parcelle les plus à risque (proches des haies ou de réservoirs potentiels tels que des bandes enherbées, jachères, maïs).
- rechercher alors la présence de pucerons sur des séries de 10 plantes (plusieurs lignes de semis).
- Tôt le matin ou en conditions froides et pluvieuses, les pucerons sont beaucoup plus difficiles à voir car ils sont souvent positionnés à l'insertion des feuilles ou au pied des plantules. Dans des conditions de visite non favorables, l'absence d'observation de puceron ne signifie pas qu'il n'y en a pas !

- Je peux mélanger mon insecticide avec mon herbicide ?

Oui mais attention !

Le déclenchement de l'insecticide ne dépend pas de l'opportunité de réaliser un mélange avec un traitement herbicide (dont les conditions d'efficacité optimales seront différentes par rapport à la lutte contre les pucerons) mais en premier lieu des observations qui mettent en évidence ou non la présence de pucerons dans la parcelle (pyréthrinoides = majoritairement produits de contact).

- Quand je vois les pucerons, combien de temps ai-je pour traiter ?

Les résultats d'essais réalisés par Arvalis mettent en évidence une relative souplesse dans la date d'application de l'insecticide : il n'y a pas de perte de rendement lorsque l'application est réalisée jusqu'à 14 jours après la date conseillée. Il est difficile de savoir depuis combien de temps les pucerons sont arrivés, le mieux est d'y aller dès que possible dès que vous en voyez.

- Quel produit utilisé ?

En cas de présence de pucerons, le dernier recours est de réaliser une lutte insecticide en végétation grâce à l'application d'un produit comportant une substance active de la famille des pyréthrinoides. Les produits à base de lambda-cyhalothrine (référence : Karaté Zéon) présentent régulièrement de très bonnes efficacités dans les essais ce qui peut être en partie relié à une persistance d'action plus soutenue de cette substance active. Dans des conditions optimales d'application, la différence d'efficacité entre substances actives de la famille des pyréthrinoides (lambda-cyhalothrine, cyperméthrine, tau-fluvalinate, esfenvalérate...) est le plus souvent marginale.

L'absence d'alternative aux produits comportant une pyréthrinoides est favorable à l'apparition de résistance. La présence de population de puceron vecteur de la JNO et résistante à des pyréthrinoides n'a pas été mise en évidence en France à ce jour mais le risque doit être pris en considération.

Principales spécialités insecticides en végétation (d'après le dépliant ARVALIS Institut du végétal mai 2020)

Principales spécialités	l/ha ou kg/ha	Substances actives	Pucerons automne	Cicadelle	Zabre
APHICAR 100 EW, CYPERFOR 100 EW, SHERPA 100 EW (1)	0,2	Cyperméthrine 100 g/l	■	■	■
CYTHRINE L	0,25	Cyperméthrine 100 g/l	■	■	■
CYTHRINE MAX, PROFI CYPERMAX, CYPLAN MAX	0,05	Cyperméthrine 500 g/l	■	■	■
DECIS EXPERT, SLPIT EXPERT, KESHET	0,075	Deltaméthrine 100 g/l	■	■	■
DECIS PROTECH, DECLINE 1.5 EW, DELTASTAR, VIVATRINE EW	0,5	Deltaméthrine 15 g/l	■	■	■
FASTAC	0,2	Alphaméthrine 50 g/l	■	■	■
FURY 10 EW, MINUET 10 EW, SATEL	0,15	Zétacyperméthrine 100 g/l	■	■	■
KARAKAS, ALICANTE, CORDOBA	0,075	Lambda-cyhalothrine 100 g/l	■	■	■
KARATE K, OKAPI liquide, OPEN	1	Lambda-cyhalothrine 5 g/l + pyrimicarbe 100 g/l	■	■	■
KARATE ZEON, KARATE XFLOW, KUSTI, NINJA PRO, SENTINEL PRO, KARAI BE PRO, KARIS 10 CS, SPARK, LAMBDASTAR, ENVERGURE, ESTAMINA, PROFI LAMBDA 100 CS, TARAK	0,075	Lambda-cyhalothrine 100 g/l	■	■	■
MAGEOS MD, CLAMEUR	0,07	Alphaméthrine 150 g/kg	■	■	■
MANDARIN GOLD, JUDOKA GOLD, TATAMI GOLD, TOLEDE GOLD, COUNTRY GOLD	0,125	Esfenvalérate 50 g/l	■	■	■
MAVRIK FLO, TALITA	0,2	Tau-fluvalinate 240 g/l	■	■	■
MAVRIK SMART, TALITA SMART, KLARTAN SMART	0,075	Gamma-cyhalothrine 60 g/l	■	■	■
NEXIDE, ARCHER	0,25	Esfenvalérate 25 g/l	■	■	■
SUMI-ALPHA, GORKI	0,14	Fonicamide 500 g/kg	▲	■	■

Légende : ■ Non autorisé ▲ Non préconisé ni cautionné par la firme, application sous la responsabilité de l'utilisateur.

Efficacité ■ Bonne ■ Moyenne ■ Faible

(1) Non autorisé sur orge et avoine

(2) Non autorisé sur orge, avoine et céréales

En conclusion, pour une protection efficace contre la JNO :

Il faut utiliser au maximum l'ensemble des outils disponibles.

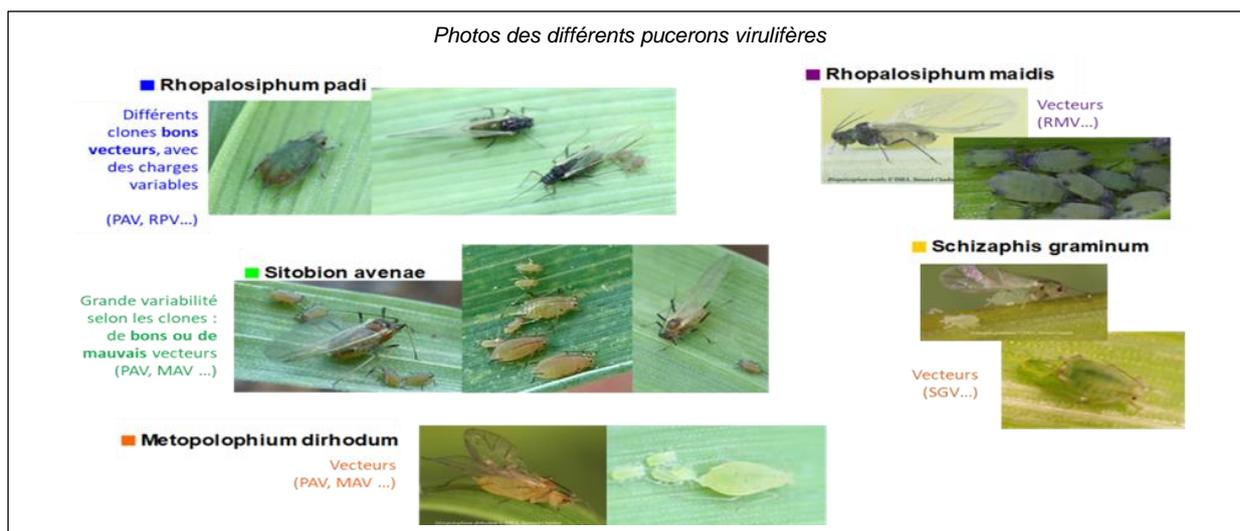
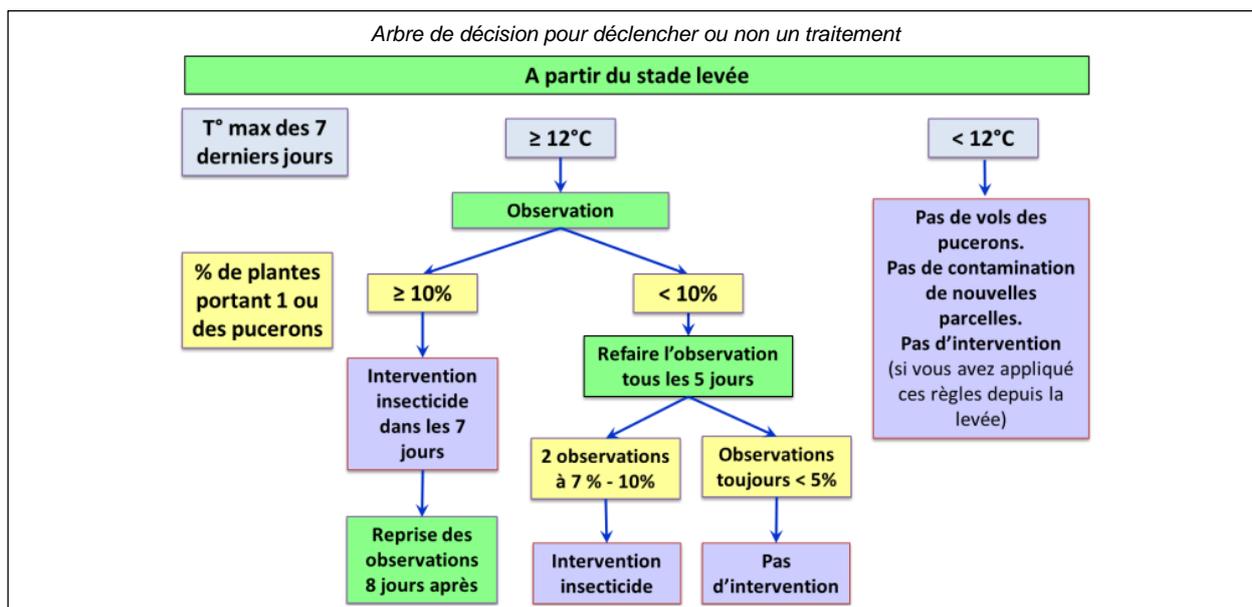
Les pièges chromatiques peuvent être un bon moyen de vous alerter. Si vous en voyez dans le piège, aller vérifier dans vos parcelles.

Si vous n'en voyez pas dans le piège (ou que vous n'avez pas de piège), mais que les conditions météo semblent « idéales » pour les pucerons (au-dessus de 12 °C), allez jeter un coup d'œil à vos parcelles pour en être sûr.

Si vous observez des pucerons sur votre parcelle et qu'aucune période de froid n'est annoncée dans la semaine, intervenez rapidement.

Appliquer un insecticide en végétation uniquement si nécessaire, le recours systématique à une voire plusieurs applications sans prise en compte du risque réel et dans des conditions d'efficacité non optimale est de nature à engendrer plus rapidement l'apparition de résistance. Ne pas appliquer le produit trop tôt (pas d'action préventive).

La figure ci-dessous récapitule le raisonnement à avoir.



www.terresinovia.fr @terresinovia

**Chambre Régionale d'Occitanie, Mas de Saporta – CS 30012 - 34875 LATTES**  
Tél : 04.67.20.88.74 Fax : 04.37.30.88.73

**Avec le concours de :**

- Alpillès Céréales, Arterris, Comptoir Agricole du Languedoc, CAPL, Ets Magne, Coop. d'Alès, GPS, Ets Garcin.
- Ets Perret, Ets Touchat, Ets Peris, Semences de Provence, Actisem, Semences de France, JEEM, SCAD
- Chambres d'Agriculture 11, 13, 30, 34
- BRL, SCP, Lycées agricoles d'Aix Valabre et Nîmes Rodilhan